



Bulletin municipal

de la commune des Martres d'Artière - Cormède – Edition 2014 – n° 27



notre commune, en plaine nature



SOMMAIRE BULLETIN 2015 :

Le mot du maire.....	3
Budget 2014.....	4
Réalisation et travaux.....	5-6
Projets pour 2015.....	7
Les T.A.P.S.	8
Les Ecoles.....	9
La Médiathèque du Bosquet et Centre de Loisirs St Laure	10
Fiche -rando 'A la découverte des Martres d'Artière'	11-12
MEMENTO MARTROIS....	13-20
Paroisse St Pierre Val d'Allier, Jonquilles et Tulipes	21
Un Martrois, une Mission	22
Centenaire 1914-1918.....	23
Agenda 2 0 1 5 des animations en un coup d'œil.....	24
Associations	24 - 30
Etat Civil	31
Temps forts 2014	32

Retrouvez les actualités et infos de la
commune sur internet :

[http://www.les-martres-
dartiere.reseaudescommunes.fr/](http://www.les-martres-dartiere.reseaudescommunes.fr/)

EN PAGE DE COUVERTURE :

le nouveau logo de la commune des Martres
d'Artière, vert pour la chaîne des Puys, bleu
pour le tracé de l'Artière et rouge pour la
silhouette de l'Eglise des Martres d'Artière



Bulletin municipal d'informations

N°27 - Année 2014

Publication : Décembre 2014

Tirage 1000 exemplaires

Responsable de la publication :

Municipalité des MARTRES D'ARTIERE

04 73 83 24 60

Rédaction – Photos :

Associations
locales , Ecoles, et municipalité des
MARTRES D'ARTIERE

Réalisation et mise en page :

Commission Communication du Conseil
Municipal des MARTRES d'ARTIERE

Impression : M PRIM Saint Beauzire
papiers issus de forêts gérées
durablement

La nouvelle équipe municipale que je représente, gère notre commune depuis maintenant 9 mois. C'est pourquoi je tiens à vous informer, en quelques lignes, des évolutions. Nous travaillons ensemble, à votre écoute, et mettons en commun nos points de vue, afin d'aboutir à un résultat mûrement réfléchi. Chaque information, chaque dossier, chaque urgence, est prise en compte. Semaines après semaines, nous nous sommes appropriés les différents dossiers. Soyez sûrs que nous mettons tout en œuvre et toute notre énergie pour vous satisfaire, en fonction des moyens dont nous disposons.

Notre première préoccupation a été la mise en place des activités périscolaires, T.A.P.S., pour le mois de septembre, dans l'intérêt de l'enfant, qui fonctionnent très bien actuellement.

A ce sujet, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé à cette réussite mais aussi également tous ceux qui s'impliquent et s'investissent, au quotidien, pour le bien être des habitants de notre commune :

L'équipe municipale, les employés communaux, les bénévoles des associations et tous les Martroises et Martrois qui participent à la vie de notre commune, que ce soit dans le domaine associatif, scolaire, social...

Nous avons mené à terme les travaux votés lors du mandat précédent : déplacement de la croix du cimetière et finalisation du trottoir menant au cimetière de la Rue Sous les Vignes.

De grands projets, engagés, vont être lancés en 2015 : bâtiment pour la cantine et équipements scolaires, création d'espace pour nos jeunes, réfection des réseaux avec le SIAREC, réfection de voirie, aboutissement du plan local d'urbanisme PLU, avec intégration au plan local intercommunal, ... et bien d'autres.

Ces projets, indispensables au développement et bon fonctionnement de notre commune, représentent bien sûr du temps, et un coût qu'il faudra calculer en tenant compte de la baisse annuelle importante des dotations de l'Etat et de l'obtention de subventions. Pour cela, nous nous efforçons de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans tous les domaines, afin de favoriser l'investissement sans toutefois déséquilibrer les finances communales et garder ainsi une situation financière saine.

2015 sera une année dynamique et constructive pour notre collectivité. Les femmes et les hommes composant l'équipe municipale vont œuvrer avec rigueur et ouverture, dans un esprit démocratique, laïc, solidaire et citoyen, pour que l'humain reste toujours la priorité, pour nous, nos enfants et pour notre avenir. Soyez assurés du dévouement de l'ensemble du Conseil Municipal, des employés communaux, des membres bénévoles des associations communales, et de tous ceux qui participent pour rendre notre commune vivante, dynamique et agréable pour tous.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année nouvelle. En ces temps difficiles, retrouvons nous tout simplement en famille, entre amis, et partageons des bons moments de bonne humeur, de convivialité et de sérénité.

Votre Maire, Vincent RAYMOND



Vous trouverez dans les pages qui suivent, les réalisations, les projets, l'état des finances, la vie des associations communales, les informations utiles et quelques documentaires. En pages centrales, un mémento, conçu pour les nouveaux arrivants des Martres et de Cormède aussi bien que pour les natifs de notre commune, présentant les services à disposition et coordonnées utiles au quotidien. N'hésitez pas à nous faire part des éléments à ajouter ou à modifier.

Bonne lecture à tous.



BUDGET 2014

Voté par le Conseil Municipal courant mars 2014, le budget se compose des recettes et des dépenses suivantes :

- En **recettes**, les impôts locaux, dotations de l'état : à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) l'état reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères. Cet argent est composé de nombreuses taxes telles que la Taxe d'Aménagement (qui finance les actions de création ou extension d'équipements comme l'assainissement, les écoles), le reversement de la TVA, la taxe sur les carburants, les pylônes EDF...
- revenus divers qui proviennent de la vente de certains services municipaux payants (Cantine scolaire, garderie ...), et également les emprunts auprès des banques, qui permettent de répartir le coût d'investissements importants sur plusieurs années, ainsi que les subventions (Préfecture, Conseil Général).

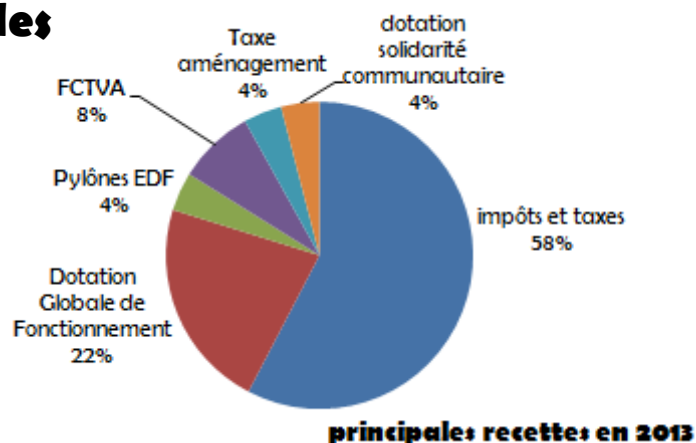
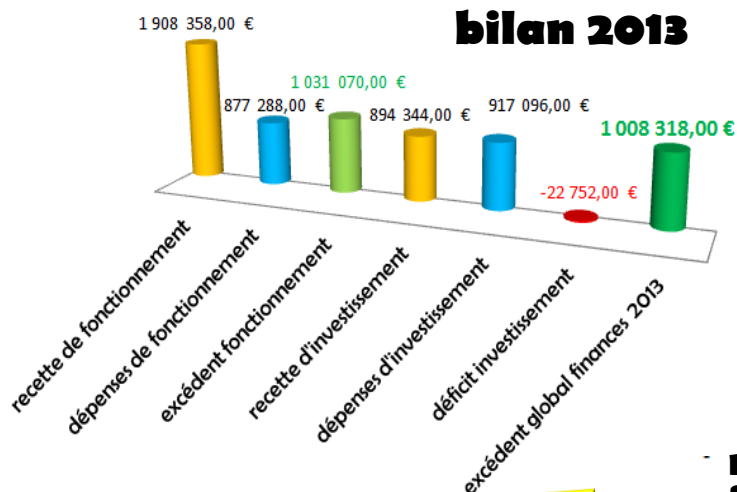
Et côté **dépenses** :

- les dépenses de fonctionnement qui servent à pourvoir aux besoins de la commune au quotidien : entretien des bâtiments, des routes et réseaux, des rues, des trottoirs, aide sociale, les salaires du personnel municipal, subventions aux associations, versement au syndicat départemental Incendie et Secours, achat matériel de voirie, achat matériel informatique, frais scolaires. Cette année, la mise en place des rythmes éducatifs (TAPS) a entraîné une augmentation des charges, dont celles de fournitures et personnel.
- les dépenses d'investissement (construction d'équipements sociaux, sportifs, culturels, aménagement de quartiers, etc ...) décidées directement par le conseil municipal.
- les dépenses qui concernent le remboursement du capital des emprunts.



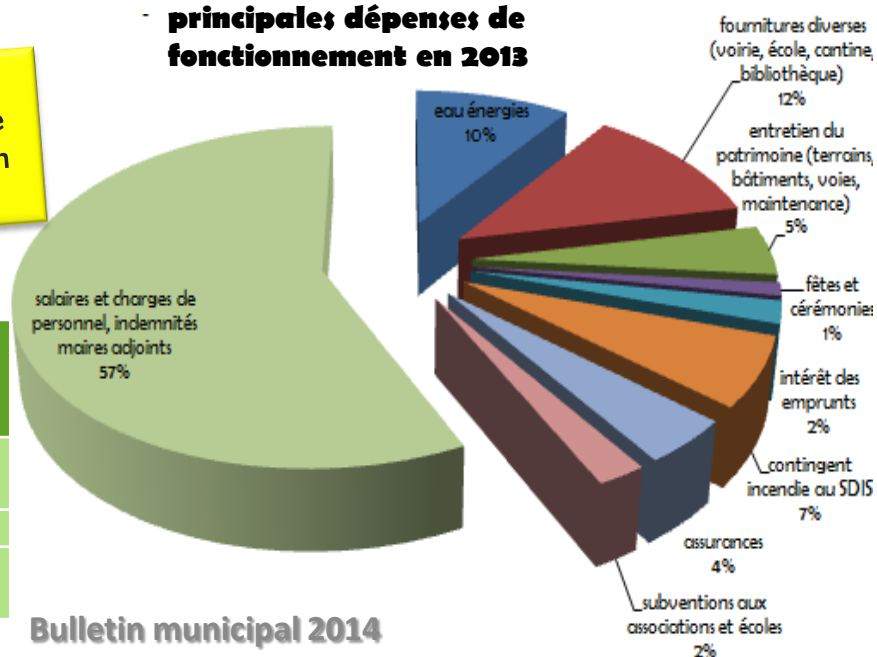
Contrairement au budget de l'Etat, celui de la commune doit être présenté et adopté en équilibre. Tous les budgets et comptes de la commune, arrêtés municipaux, sont consultables en Mairie. Article L. 2121-26

Finances communales bilan 2013



Pour en savoir plus sur les finances **2014** une fois les comptes clôturés, contacter le Secrétariat ou consultez le site internet en mars 2015 **Rubrique : finances locales**

principales dépenses de fonctionnement en 2013



Taux taxes locales en 2014	Martres d'Artière	Au niveau département	Au niveau national
taxe d'habitation	7,80%	23,86%	23,88%
foncier bâti	11,55%	20,77%	20,11%
foncier non bâti	66,17%	79,91%	48,94%

Réalisations et travaux 2014

Principales dépenses d'investissement



Marquage au sol des rues, emplacements de places de parking pour les PMR* et mise en place de la signalisation routière : 9161 €uros



VOIRIE

Travaux d'aménagement d'un trottoir rue sous les Vignes vers le cimetière - travaux votés avec l'équipe municipale précédente : 78 313 €uros

Aménagement du réseau d'éclairage : 2385 €uros



*PMR : personne à mobilité réduite

Travaux de voirie quartier des Baratins en cours en décembre 2014.

Dépense totale pour la voirie en 2014 aux Martres d'Artière : 219 241 €uros.



ECLAIRAGE



Remplacement des guirlandes électriques par des diodes électroluminescentes (LED) homologuées, beaucoup moins gourmandes en électricité et plus résistantes : 4 247 €uros
Installation des nouvelles illuminations dans le bourg des Martres ainsi qu'à Cormède



Travaux d'éclairage public route sous les Vignes, abords Médiathèque et rue du Groupe Scolaire : 12 558 €uros



CIMETIERE

Déplacement de la croix du cimetière : 8013 €uros – travaux votés par l'équipe municipale précédente.

Création d'un Jardin du Souvenir en décembre : 300 €uros

Bulletin municipal 2014
Commune des Martres d'Artière



Réalisations et travaux 2014

Principales dépenses d'investissement



BATIMENTS SCOLAIRES

Réfection des peintures des couloirs et salles de classe des écoles maternelle et élémentaire, réfection des sanitaires , sécurisation des portails pour 29 370 €uros

Changement des clôtures de l'enceinte du groupe scolaire durant l'été 2014 , coût 10 455 €uros



Achat de matériel informatique pour la mairie et l'école : 6662 €uros, et mobilier scolaire pour 6460 €uros



CHEMINS

Remise en état progressive et ré empierrage des chemins communaux autour des Martres et Cormède :
Chemin des Madeleines, Chemin des bords d'Allier ...
16800 €uros TTC alloués pour l'année 2014

LOGEMENTS SOCIAUX

Finalisation de la construction des logements rue du Rouissoir, en août 2014.

Enfouissement, Installation et mise en service des réseaux électriques et téléphoniques pour 9 788 €uros.

Projet débuté et financé par la municipalité des Martres d'Artière et gestion reprise par la Communauté de Commune Limagne d'Ennezat et l'OPHIS.



Emménagement des familles dans les 9 logements livrés en septembre 2014

Bulletin municipal 2014
Commune des Martres d'Artière



Projets pour 2015

Demandes en cours pour l'installation de ralentisseurs, radars pédagogiques et coussins berlinois, pour limiter les excès de vitesse sur les axes traversant la commune, route de Vichy, Route de Lussat et Rue Henri Pourrat

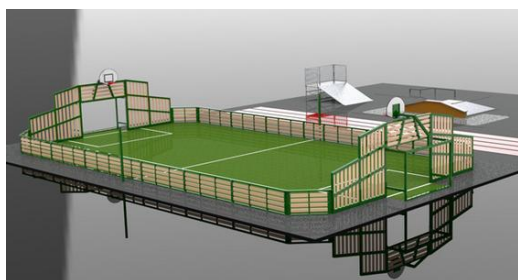


Etudes pour la construction d'un bâtiment répondant aux normes et aux besoins actuels et futurs, pour la restauration scolaire, avec un cabinet d'architectes en cours de sélection.



Réflexion en cours sur le Plan Local d'Urbanisme aux Martres d'Artière, pour le développement de la commune en fixant les règles d'urbanisme sur les zones constructibles, le coefficient d'occupation des sols ... dans un souci de développement durable et préservation des espaces naturels.

Remplacement de l'ensemble des fenêtres du bâtiment du groupe scolaire afin d'améliorer l'isolation thermique et acoustique de tous les bâtiments, et réfection du revêtement de la cour de récréation.



Projet d'installation d'un équipement de loisirs sur la commune pour les jeunes, aire de jeu pour le basket, foot et volleyball ...



Les TAPS, c'est tip top !



Les Temps d'Activités Périscolaires auront fait couler beaucoup d'encre et suscité des débats passionnés dans les Académies et Mairies de France, pour repenser, dans l'intérêt des enfants, les nouveaux rythmes scolaires qui devaient être impérativement mis en place à la rentrée scolaire 2014.

Les élus de la commune ont organisé des activités tous les jeudis après-midis de 13h30 à 16h30, pour les 175 enfants scolarisés qui ont pris leurs marques dès septembre. Mise en route réussie : Plus de 80% des enfants des deux écoles se sont inscrits.

Des intervenants en sport (M. Da Silva), atelier cirque (M. Piéropan), musique (M. Solignac), informatique (Mme Marmin), peinture / sculpture (M. Bultey), ateliers créatifs (Mme Renou), recyclage (Mmes Briquet et Pires), expériences scientifiques (Association 'Les petits débrouillards') et cuisine (Mme Mercier), proposent des animations orientées vers l'observation, la création artistique, et la découverte culturelle et sportive. Les plus jeunes (70 % de l'effectif en maternelle) se sont inscrits aux TAPS pour participer aux ateliers musique/chant, danse, création, bricolage, organisés par les animatrices diplômées BAFA employées par la commune : en maternelle, Mmes Dabert-Bellonte, Olivier, Mangin, Moneron-Chandelon, Boudin et Ribeiro.



Les ateliers se déroulent dans les locaux et avec les installations sportives mises à disposition par la Mairie, dans l'enceinte de l'école. Les employés de la commune installent des petits équipements liés aux ateliers à thème au cours de l'année scolaire, en fonction des projets pédagogiques des intervenants : petit jardin

Toutes ces activités ont nécessité en amont, une grande préparation, l'embauche d'intervenants et une complète réorganisation des postes des employés communaux.

Les parents d'élèves n'ont rien à régler. La Mairie prend en charge, comme annoncé, la totalité des frais liés à ces TAPS, afin de permettre à tous les enfants de découvrir de nouvelles activités.

Pour + d'infos et inscriptions :
Vanessa Prompt, Référente TAPS,
Secrétariat de mairie
Tel 04 73 83 24 60



Le Voyage autour du monde des Maternelles

Cette année scolaire 2013-2014 a permis aux enfants des classes maternelles de voyager en découvrant les continents à travers des albums, un spectacle interactif « **Les copains du monde** » et des sorties scolaires. Ainsi, en juin 2014, nous avons pu réaliser une **fresque** sur le mur de notre cour en représentant trois continents (l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Océanie). Cette fresque se poursuivra l'année prochaine.



Les institutrices de l'Ecole Maternelle et les ATSEM devant la fresque en cours : Mme Lopez, Mme Olivier, Mme Da Silva, Mme Mangin, Mme Felder (directrice) et Mme Dabert

La sortie du 5 juin au **PAL** a finalisé nos connaissances sur les animaux du monde. Puis en toute fin d'année, les enfants sont, pour certains pour la première fois, rentrés dans un musée : celui des **Arts d'Asie et d'Afrique**, à Vichy. Enfin, les enfants ont eu le plaisir de montrer aux parents ces différentes cultures à travers des danses et des réalisations d'Arts plastiques, lors de la traditionnelle fête de l'école. L'année 2014-2015 s'annonce déjà riche en découvertes et en activités !



Les institutrices de l'école élémentaire : Mme Maurel, Mme Gentile, Mme Rochette, Mme Magaud, Mme Buisson (directrice), Mme Chavagnac, Mme Ribeiro

Sport Cinéma et Musique, c'est Elémentaire !

Depuis la rentrée 2014, tous les élèves de l'école élémentaire sont affiliés à l'USEP : **première rencontre Athlétisme** au Stadium Jean Pellez le 27 novembre pour les CM1 de Mme Chavagnac et CM2 de Mme Magaud, le 4 décembre pour les CE1-CE2 de Mme Maurel et CE2-CM1 de Mme Gentile, puis le 12 décembre pour les CP de Mme Buisson et les CE1 de Mme Ribeiro.

Le samedi 6 décembre, l'association les Minots Martrois, en collaboration avec les écoles et les intervenants des TAP, a organisé un marché de Noël : vente de décorations de Noël, de gourmandises, de sapins à la salle du Bosquet.

La municipalité a offert un spectacle de Noël « **ONIRA** » par la *compagnie du Mat* le 9 décembre pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire, puis le goûter de Noël le mardi 16 décembre.

Le 2 et 3 février 2015, les classes de l'école élémentaire se rendront au « **Festival du Court Métrage** ».

Le 13 mars, les élèves de la maternelle et les CP participeront à un « **Bal des enfants** » sur le thème des musiques du Monde, ce qui permettra une liaison entre la Grande Section et le CP, et l'échange de lecture, de musiques...



Avec cette nouvelle rentrée scolaire, une association de parents d'élèves a vu le jour : **LES MINOTS MARTROIS**. Cette association a pour but d'organiser des manifestations pour les enfants des Martres d'Artière. La totalité des bénéfices sera reversée au profit du groupe scolaire (école maternelle et école élémentaire).

Pour l'année 2014-2015, trois manifestations majeures :

- ❖ un marché de Noël avec vente de sapins
- ❖ un marché aux fleurs au printemps
- ❖ une kermesse en juin

Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue !

Pour + d'infos :
Mme Amélie GAYDIER
25 Route de Lussat
Tel 04-73-83-98-36
gaydier.amelie@free.fr





La Médiathèque est ouverte depuis 2005, et entrée en janvier 2010 dans le Réseau des Médiathèques de la CCLE, Communauté de Communes Limagne d'Ennezat (13 médiathèques). Les 580 abonnés, ont accès à des **milliers d'ouvrages, CD et DVD**, sur réservation auprès de la médiathèque des Martres d'Artière, grâce à la *Biblionavette* circulant au sein de notre réseau intercommunal, et au *Bibliodômes*, navette de la Médiathèque Départementale. Pour les plus jeunes, Sophie NAIS organise des séances **Bambin Bouquine** pour familiariser les enfants aux livres, et accueille les classes maternelles et primaires ainsi que les enseignants qui souhaitent faire des recherches thématiques.

Les **Journées du Jeu** ont été des moments privilégiés, réunissant jeunes et moins jeunes dans une ambiance ludique et conviviale. La journée Découverte des nouveaux jeux a eu lieu en mars, celle du Mois du Jeu a eu lieu en juin. Cette dernière était l'occasion de découvrir la Ludo'Malle 2 prêtée par la Médiathèque Départementale (contenant beaucoup de jeux et... des I pads avec applis-jeux !)

Des **Ateliers Créatifs** sont programmés à Noël et à Pâques, dirigés par notre bénévole Caroline, avec création de petits objets en pâte à maïs, papier, carton, coton, disques CD, etc... mais ne se cantonnent pas uniquement à ces périodes, selon l'inspiration... et la disponibilité de Caroline ! Peu avant Noël, la médiathèque a invité les éditions Sirège qui propose des livres neufs à des tarifs avantageux. Un temps fort de l'année 2014 fut le **spectacle** à destination du jeune public du 22 octobre 2014. La Médiathèque cette année, a accueilli la Compagnie *Ombre et Lumière* pour « **La sorcière du placard aux balais** », suivi d'une séance de maquillage qui a fait fureur !

Pour en savoir + :

- le mercredi de 15h à 19h
- le jeudi de 15h à 18h30
- le vendredi de 16h à 19h
- le samedi de 10h à 12h

13, rue du Creux des Mets

Tél. : 04 73 83 73 30

biblio.artiere@wanadoo.fr

Retrouvez le catalogue Réseau des Médiathèques de la CCLE sur : <http://ccennezat.reseaubibli.org/opac/>



Accueil de loisirs



L'Accueil de Loisirs de la CCLE, situé à Saint Laure, accueille les enfants âgés de 3 ans ½ à 16 ans, les mercredis après-midi ainsi que les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 avec un système de restauration mis en place. Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés ou stagiaires BAFA. Les mercredis en 2014, les enfants, dont 20 petits Martrois, ont découvert, entre autres thèmes, les arts du cirque avec la compagnie "**Diabolo Fraïse**" de Riom. Tout cela s'est conclu par une représentation le 11 juin 2014, à la salle des fêtes de St-Laure, qui a réuni 200 personnes.

Pour les vacances d'été 2014, les **3 mini-camps** à Muroi, et au Lac de Vassivière ont remporté un vif succès auprès des familles et des enfants. D'année en année, l'enthousiasme ne se dément pas. La quasi-totalité des places sont pourvues dès le début des inscriptions. Les sorties, bivouacs, semaines à thèmes ont été également, très appréciés. Un transport quotidien a de nouveau été mis en place, afin d'acheminer les enfants des différentes communes. Les minibus de la communauté de communes ont été sollicités sur les mini-camps en juillet, et sur le transport quotidien en août. Le nombre d'enfants a considérablement augmenté depuis l'année scolaire précédente. Sur les 402 enfants qui ont fréquenté l'accueil de Loisirs Intercommunal cet été, 54 provenaient de la commune des Martres d'Artière, soit 14 enfants de plus que l'année précédente.

Et comme chaque année, l'équipe sportive de la C.C.L.E. organise des **séjours sportifs**. Pour février 2015, séjour 'ski à Chastreix', en avril 'Sport Nature' à St Nicolas des Biefs et séjour 'Surf' en juillet à Hossegor. Contacter Gregory Besombes

g.besombes@limagne-ennezat.fr

+ d'infos : Didier Pannequin
Rue du stade à St-Laure
Tél. : 04.73.64.27.27 Courriel:
enfance.jeunesse.ennezat@wanadoo.fr

FICHE RANDONNEE PATRIMOINE



En avril 2012, l'association Balinzat inaugurait ce circuit de randonnée destiné à promouvoir le petit patrimoine local, et faire découvrir les Martres d'Artière sous un angle nouveau. (voir *Bulletin municipal 2012, pages 16 à 19*).

Au départ de la Médiathèque du Bosquet, où se trouve le panneau d'information installé depuis octobre 2014, vous cheminerez à la découverte des croix en pierre de lave, Eglise, Colline de Chavaroux, quartier du Geyser, en direction du plan d'eau des Martailles et retour au Parc du Bosquet.

A noter que le balisage est en cours pour les piétons, comme pour les vététistes, et se fera progressivement au cours de l'année 2015 , grâce aux bénévoles de l'association BALINZAT.



Balade à pied et à VTT



PUY-DE-DÔME
CONSEIL GÉNÉRAL

A la découverte des Martres d'Artière

Durée à pied : 2 h 45

Durée à VTT : 1 h

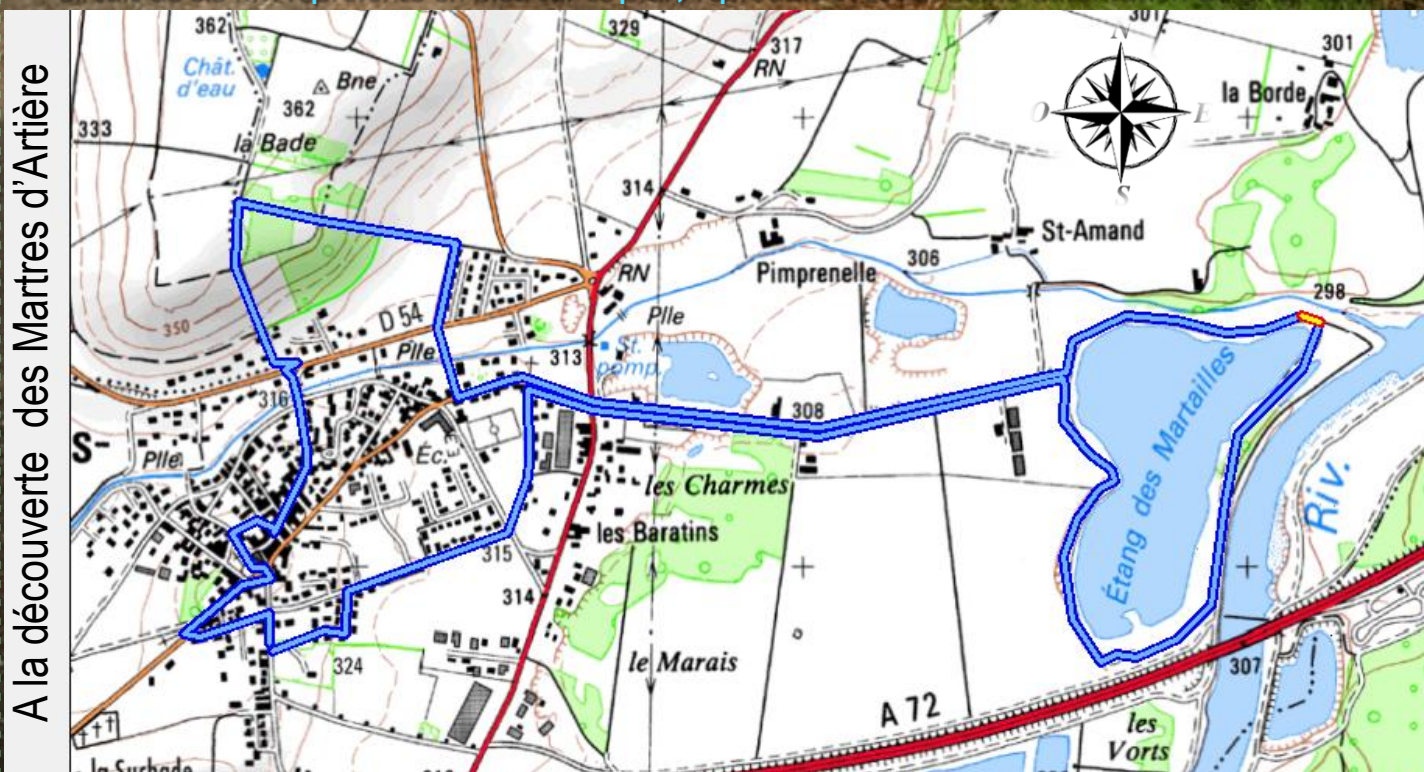
Circuit : 8,3 km

Balisage :



Panneau de jonction entre les circuits balisés, au sommet du Puy de Chavaroux

Circuit de 8.3 km représenté en bleu sur ce plan, reproduit avec l'aimable autorisation de BALINZAT



A la découverte des Martres d'Artière



Au départ du Parc du Bosquet, près du panneau d'information, rue du Creux des Mets, aller vers l'église et prendre la 1^{ère} rue à gauche, rue de la **Croix Debret (1)**. Croix restaurée, datant du 12^{es}. Remonter ensuite la rue Henri Pourrat et arriver sur la **Place de l'Eglise (2)**. Inspirée de la Basilique N-D de Lourdes, construite au 19^e s. Contourner l'église, la Mairie et descendre à droite la rue Saint Martin (ancien nom de la Commune), et continuer en direction de la **Place de la Grande Fontaine (3)**. Cette ancienne fontaine, commandée par le maire dont le nom est gravé sur la colonne, date de 1840. 5 ans de travaux coûteux ont été nécessaires avec un fontainier de Lezoux ... qui fit faillite.

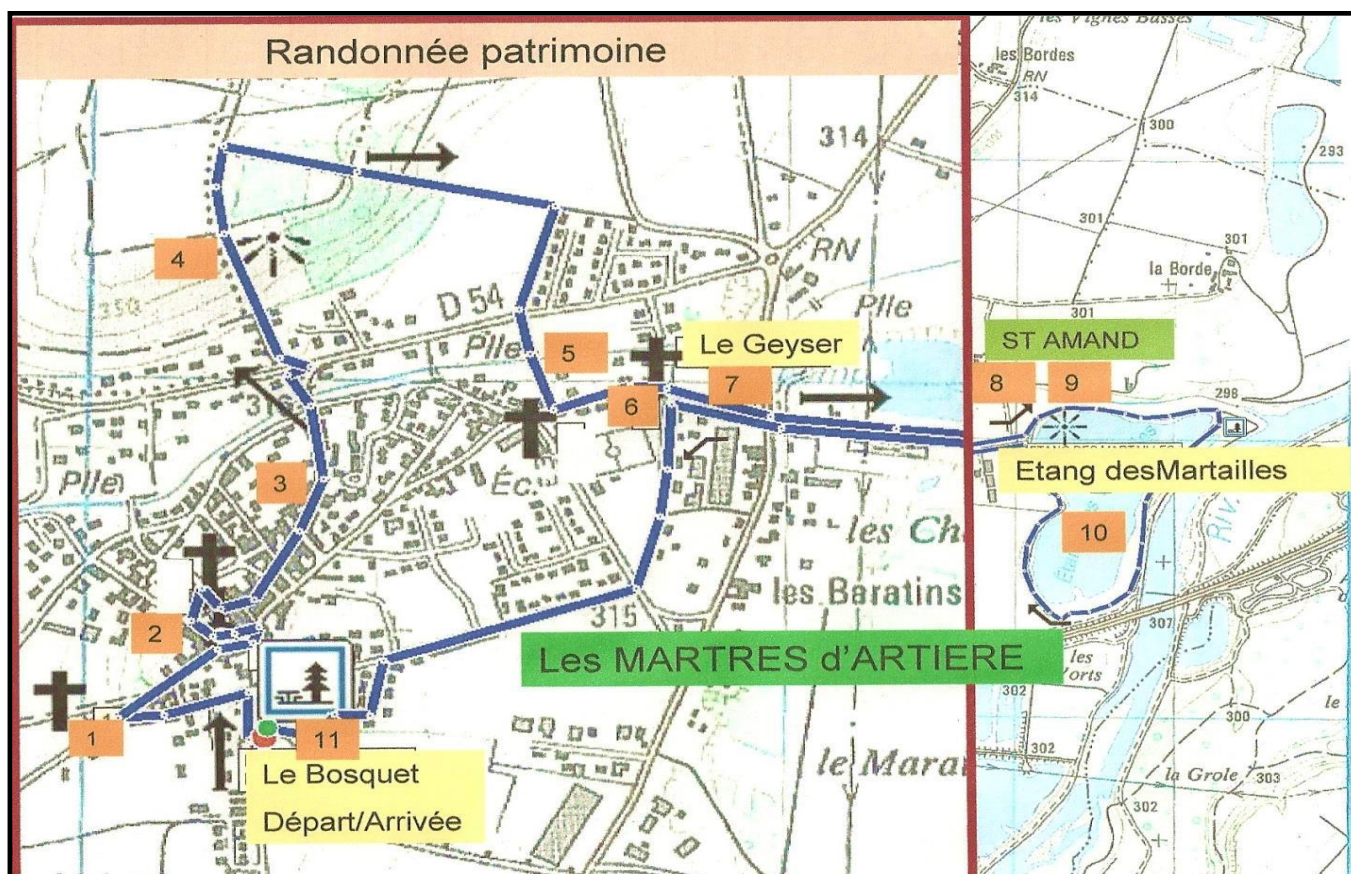


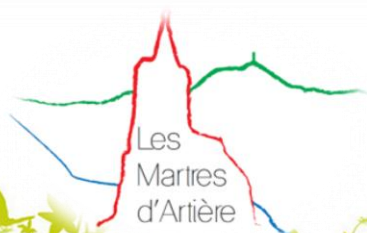
Descendre la rue de l'Enfer, traverser le pont de l'Artière, affluent de l'Allier, canalisé depuis les années 50. Traverser la D54, route de Lussat et gravir le **Puy de Chavaroux**, pour avoir une vue panoramique sur les Dômes et le Forez **(4)**. Après le château d'eau, prendre le sentier 'VTT' descendant à droite, selon le panneau de jonction des circuits.



La Croix St Roch, quartier du Geyser

En bas de la colline, devant les maisons, longer à droite les champs et retraverser la D54 route de Lussat, pour arriver à la **passerelle (5)** au dessus de l'Artière. Tourner à gauche rue Henri Pourrat. Passer près de la **Croix St Roch (6)** dans le quartier du **Geyser (7)** où l'on pensait, en 1919, trouver du pétrole ! (sans succès...) Traverser la route de Vichy D1093, aller tout droit, en direction du plan d'eau des Martailles sur 1,5 km. Passer à proximité de la butte de Saint Amand, où se situait le village primitif des Martres d'Artière à l'époque gallo-romaine, et faire le tour de **l'étang (10)** de 19 hectares. Puis retour sur le même chemin via la rue Henri Pourrat. Devant la croix St Roch **(6)**, à gauche par chemin des Baratins, puis à droite rue de la Touraille, et retour au **Parc du Bosquet (11)**.





Le 1^{er} Mémento MARTROIS

Numéros utiles

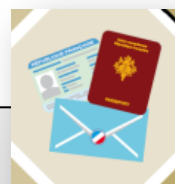
SECRETARIAT de MAIRIE 04 73 83 24 60
ECOLE MATERNELLE 04 73 83 53 23
ECOLE PRIMAIRE 04 73 83 24 67
CANTINE & GARDERIE 04 73 83 30 28
MEDIATHEQUE 04 73 83 73 30
RV ASSISTANTE SOCIALE 04 73 69 92 76
Dépannage Electricité 09 72 67 50 63
ERDF 0810 333 095
GRDF 0800 47 33 33
EAU 04 73 70 74 20



Téléphone : 36 31

Horaires

Lundi fermé
Mardi 10h-12h 14h15-16h45
Mercredi à Vendredi :
 10h-12h et 14h-16h30
Samedi 9h-12h



Ouverture du secrétariat de Mairie : lundi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 18h00
 mardi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00 mercredi 8h30 à 12h00 - 15h00 à 18h00
 jeudi 8h30 à 12h00 - fermé l'après midi et vendredi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Services disponibles auprès de la Mairie des Martres d'Artière

Contactez Vanessa pour : Etat Civil – Gestions de la garderie, la cantine et salle polyvalente –
 référente des Temps Activités Périscolaires – Arrêtés et débit de boissons - Elections.
 Isabelle : Finances – Gestion du Personnel – Budget – Elections.



Le défibrillateur se trouve dans la salle de tennis couvert

105 MEDECIN 36 24

Sommaire mémento

- ✓ Numéros utiles
- ✓ Rubriques du site internet
- ✓ Trombinoscope des élus
- ✓ Gestes citoyens
- ✓ Services de proximité
- ✓ Action sociale



SAMU
POLICE
POMPIERS



TOUTES URGENCES
 Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes
SMS OU FAX
 Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

15
17
18
112
114

Le 1^{er} Mémento MARTROIS

Rubriques du site internet de la commune

<http://www.les-martres-dartiere.reseaudescommunes.fr/>



Recherche

Services municipaux

Mairie - horaires d'ouverture secrétariat

Conseil municipal

Comptes rendus

Commissions

Bulletin municipal et informations pratiques

Les finances locales

Intercommunalité

Vie pratique

Associations

Commerces

Numéros utiles

Plan de ville

Plan détaillé de la commune

Salles municipales

Salle polyvalente

Chapiteau

Ecoles

Bibliothèque

Relais assistances maternelles (RAM)

La poste

Déchets ménagers

En page d'accueil, cliquez sur le petit article illustré avec photos, infos, liens et documents à télécharger, sur les sujets importants du moment dans les :

Dernières actualités

Toutes les infos pratiques au quotidien, réglementations ... et les compte rendus de toutes les réunions du Conseil Municipal dans « Services Municipaux »

Dans « Vie Pratique », les infos et actualités de nos associations, les tarifs pour la cantine, les TAPS, les locations des salles ...

Vous pouvez nous écrire un message dans **Tribune**, nous prendrons en compte votre sujet et y répondrons dès que possible

Juste sous le bandeau de photos, retrouvez à droite, les infos en continu de dernière minute : inscriptions cantine, TAPS, date d'ouverture de la Mairie, Médiathèque dans le **Flash info**

Retrouvez les dates des manifestations à venir des associations et les événements à ne pas manquer dans notre commune dans : **Agenda**

Contactez-nous

Mairie de Les Martres-d'Artière : Vincent Raymond

Place de l'Eglise
63 430 Les Martres-d'Artière

04 73 83 24 60
09 70 62 36 94 (fax.)

Cliquez ici pour nous contacter

Newsletter

INFOMARTRES n°2
à paraître en juillet 2014. Pour plus d'infos:
mairie-les-martres-dartiere@wanadoo.fr

adresse email

Souscrire

Liens

→ Office Tourisme RIOM LIMAGNE
→ Syndicat VALTOM (valorisation déchets)
→ Formulaires administratifs Service Public.fr
→ Communauté de communes Limagne d'Ennezat

→ Tous les liens externes

Bulletin municipal 2014
Commune des Martres d'Artière



Le 1^{er} Mémento MARTROIS

Gestes citoyens

Vivre ensemble aux Martres d'Artière

ANIMAUX DOMESTIQUES

Une déclaration en mairie est obligatoire pour les chiens dangereux.



En compagnie de mon animal

Promener son chien est bien évidemment un droit... cela ne nous dédouane pour autant pas d'un minimum de devoirs, tels que le tenir en laisse pour éviter tout incident avec les passants et véhicules que l'on croise, ou encore éviter qu'il n'aboie incessamment et ne trouble le calme environnant... sans oublier de ramasser ses déjections.

Enfin, si je repère un animal maltraité, il m'appartient d'en avertir la SPA.

BRULAGE DE VEGETAUX Il est interdit de faire brûler à l'air libre ou en incinérateur individuel les déchets végétaux ménagers ou assimilés : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ... Ces déchets végétaux ménagers doivent être valorisés par **compostage, broyage, déposés en déchetterie** ou collectés dans le cadre de l'enlèvement des ordures ménagères, tout type de déchets autres que végétaux, (plastique, caoutchouc, ..).



DÉCHETS VERTS



ELAGAGE

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies situés sur leur propriété en bordure de la voie publique

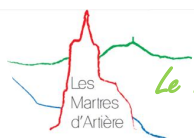


BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Retrouvez toutes ces infos sur <http://www.les-martres-dartiere.reseaudescommunes.fr/>
le site internet de la commune, Rubrique de gauche Services Municipaux Infos Pratiques
et auprès du Secrétariat de Mairie



Le 1^{er} Mémento MARTROIS



Gestes citoyens

Vivre ensemble aux Martres d'Artière



Nos déchets doivent être réduits de 7% d'ici 5 ans. Les restes de repas, épluchures et déchets verts du jardin peuvent être compostés !



Ordures ménagères collectées le
JEUDI



Emballages recyclables collectés
1 MARDI sur 2

Horaires de collecte

4h30-22h15 le jeudi
4h30-20h30 le mardi et le vendredi



TRI DES DECHETS

Le tri sélectif des déchets consiste à récupérer séparément les déchets selon leur nature afin de leur donner une seconde vie; en recyclant, chacun de nous protège l'environnement

DECHETERIE d'ENNEZAT

La ferraille , Les déchets verts
Les gravats, cartons, bouchons plastiques,
Les encombrants non recyclables,
Les piles , Les batteries, Le plâtre,
Le textile, Le bois (bois peu traité :
panneau en bois, planches, palettes,
meubles, poutres, volets, portes, fenêtres
sans verre...) , Les lampes (à économie
d'énergie, néons...) Huile de vidange,

Les Déchets Dangereux des Ménages et
Déchets d'Equipements Electriques et
Electroniques *(réservés aux particuliers)*

Rte d'Entraigues- Champ Poury



QUALITE DE L'EAU

Les réseaux
d'assainissement doivent
être protégés

Quelques gestes citoyens vitaux...

Ne jetons aucun produit potentiellement
polluant dans une canalisation et surtout
pas :

- les solvants de peintures, les huiles alimentaires ou minérales telles que les huiles de vidange,
- les déchets sanitaires (cotons tiges, matières textiles de toutes sortes - comme les lingettes - même si l'emballage vous affirme le contraire),
- les ordures ménagères, épluchures de fruits et légumes, etc.
- le contenu des fosses septiques.



L'eau n'est pas
une poubelle

Jeter n'importe quel type de déchets use prématurément les pompes des systèmes d'assainissement non adaptées à leur traitement et entraîne d'énormes surcoûts de fonctionnement. Les toilettes et salles de bains s'équipent de poubelles sanitaires, dans lesquelles nous jetons des déchets en respectant le tri sélectif.
Rappel : l'élimination de grandes quantités de déchets divers s'effectue dans les déchèteries

Attention, eau fragile !

Je ne jette aucun produit toxique dans l'évier, les toilettes ou dans l'Artière. La faune et la flore en pâtiraient gravement.



Le 1^{er} Mémento MARTROIS

Services de proximité et artisans de notre commune

SNAC Plus KREMER & Fils sarl



- maçonnerie
- charpente
- couverture
- restauration

10 chemin des baratins
63430 Les Martres d'Artière
Tel./fax: 04 73 83 07 86
Portable: 06 03 33 03 79
e-mail: snac.plus@orange.fr

CHAUDRONNERIE- SERRURERIE
SARL MERLE & FILS
Rue Pierre Boulanger - Z.A
63430 LES MARTRES D'ARTIERE
Tél. 04 73 83 35 41

SERRURERIE CASTELPONTINE
RETROFITE - SOUDURE T-P
18, route de Riom
Cormède
63430 LES MARTRES D'ARTIERE
Tél./Fax : 04 73 83 05 37
06 15 19 42 09
N° Siret 488 631 854 00012 - Code NAF 4332 B
N° TVA intracommunautaire FR 49 488 631 854 00012

EURL XO PLOMBERIE
Xavier OBERKIRCH
Plomberie - Chauffage
63430 LES MARTRES D'ARTIERE
Port : 06 36 36 77 91

ADIL 63 / Espace INFO→ ÉNERGIE
129, av. de la République à CFD
Tél. 04 73 42 30 75
contact@adil63.org
Site : www.adil63.org




Pour toutes vos questions en matière d'habitat, de projet immobilier, de travaux d'amélioration, de vente ou location de logement, dans l'individuel ou la copropriété, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

CB - MECA
18 route de Riom
63430 CORMEDE
Tél. : 04 73 83 40 07

ENTREPRISE CAYROLLES
4, Rue Pierre Boulanger
63430 LES MARTRES D'ARTIERE
Tél. 06 68 83 19 62 ou 09 81 83 36 61
Email : cayrolles@bbox.fr
SIRET 531 847 580 00010 - APE 4312B

Travaux de terrassement spécialisés

TERRASSEMENT DÉMOLITION
ZIANI
ZAC Les Violes
63430 MARTRES D'ARTIERE
Port. 06 86 37 99 60

Fab'Alu **Atelier Aluminium**

Z.A. des Violles 37 bis Rue du Creux des Mets 63430 LES MARTRES D'ARTIERE
Tél : 04 73 78 91 80 - Fax : 04 82 53 58 48 - mail : fabalu-63@orange.fr - www.fab-alu.fr
RCS Clermont-Ferrand B 503 853 178



Le 1^{er} Mémento MARTROIS

Services de proximité et artisans de notre commune

Philippe TRONCHET
Boucherie - Charcuterie
Volailles - Traiteur à emporter



12, rue de la Petite Fontaine
63430 LES MARTRES D'ARTIÈRE
Tél. 04 73 83 51 93

La Taverne de L'Ours
RESTAURANT BAR

Carte-Menu
Spécialités
Menu du jour
Buffet à volonté
Banquet Groupe
Mariage et Baptême

1 Place de l'Eglise 63430 Les Martres d'Artière
Tél : 04 73 68 81 46 - 06 87 56 92 63

BOULANGERIE

GLADINES
PÂTISSERIE
04 73 83 08 37

COUTAREL Brigitte

GLAINE MONTAIGUT - Tél./Fax 04 73 68 51 26

FROMAGES D'Auvergne



Les vendredis soirs aux
Martres d'Artière

LE PANIER DE SAM
Épicerie Tabac Jeux

26 rue Henri Pourrat
LES MARTRES D'ARTIÈRE
04 73 62 12 09

Tous les commerces
à portée de main...

... je suis zen
aux Martres d'Artière !

SARL G.S.B.
Garage Stéphane BELIN
Poids Lourds
et
V.U.L.

10 rue Pierre Boulanger
63430 LES MARTRES D'ARTIÈRE
Tel : 04.73.78.08.54
Mobile : 06.58.34.59.90
Fax : 04.73.78.20.18

Arti' Hair

Lundi : 14h - 19h
Mardi : 9h - 12h / 14h - 19h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 19h
Jeudi : 9h - 12h / 14h - 19h
Vendredi : 9h - 19h30 NON STOP
Samedi : 8h30 - 16h30 NON STOP

2 bis, rue du Creux-des-Mets
63430 Les Martres-d'Artière
04 73 84 69 65

SARL MARTRES AUTO
Route de Vichy
63430 LES MARTRES D'ARTIÈRE
Tél. 04 73 68 80 96
SIRET 478 031 847 00012
martres.auto63@stc.fr

ALLO Patricia COCHET TAXI
10, Lot. Les Tournesols
Corrèze
63430 LES MARTRES D'ARTIÈRE
Tél. 04 73 83 52 20 - RM 391 764 826 630
N° Identif. 632520073

04 73 78 21 83 **Bulle de Douceur**
www.institutbullededouceur.weebly.com

Horaires : Lundi - Mardi - Vendredi : 9h30 - 12h30 + 14h - 19h
Jeudi : 9h30 - 12h30 + 14h - 20h30 (sur RDV de 19h à 20h30) / Samedi : 9h - 13h
3, impasse des Magnolias Les Martres d'Artière

CARROSSERIE DES-MARTRES

TÔLERIE PEINTURE
RÉPARATION TOUTES MARQUES - VÉHICULES DE PRÊT
04 73 83 21 84
Route de Vichy 63 LES MARTRES D'ARTIÈRE

Si vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition et sur le site internet :
<http://les-martres-dartiere.fr/fr/entreprises/>

Envoyez vos coordonnées et logo à la Mairie pour parution en 2015



Le 1^{er} Mémento MARTROIS

Action sociale dans la commune

Centre Intercommunal d'Action Sociale « Limagne d'Ennezat »

A compter de janvier 2015, les **repas à domicile** sont confectionnés par l'EHPAD « Le Bosquet » à Ennezat en liaison chaude. Ils sont livrés chez les personnes âgées en fin de matinée dans des valisettes spécifiques permettant de conserver à une température adaptée. Les menus sont établis toutes les semaines par une diététicienne ; les différents régimes seront poursuivis.

Le coût du repas restera à **9 euros pour l'année 2015**.

Toute personne de plus de 60 ans et/ou handicapée habitant la Communauté de Communes peut bénéficier de cette prestation. L'inscription se fait directement au secrétariat de l'EHPAD, et la facturation par le Trésor Public.



Les bâtiments de l'EHPAD du Bosquet, ancien Foyer Logement, vont être réhabilités et rationalisés pour répondre aux normes actuelles, et à la qualité des prestations à fournir, et ainsi améliorer les conditions de travail des personnels et le confort des personnes âgées. Une étude de faisabilité est confiée à l'OPHIS.

Autres services du CIAS : jardinage, atelier repassage et aide à domicile.

+ d'infos : contacter le
C.I.A.S 04 73 63 81 64

Centre Communal d'Action Sociale des Martres d'Artière

Mission du CCAS des Martres d'Artière : Action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. Le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives pour les personnes âgées, personnes handicapées, et familles en difficulté :

- ✓ Aide sur dossiers de demandes d'aide, APA, téléassistance...
- ✓ Transmission aux autorités compétentes (Conseil Général, Préfecture ou organismes de Sécurité Sociale)
- ✓ Portage de médicaments à domicile
- ✓ Mise en place de secours d'urgence, colis alimentaires, etc...
- ✓ Organisation du repas des Anciens chaque année, comme celui du 13 décembre 2014 à la Salle Polyvalente.

+ d'infos : contacter la Mairie
04 73 83 24 60

Bulletin municipal 2014
Commune des Martres d'Artière



PAROISSE St PIERRE DU VAL D'ALLIER



Les Martres d'Artière et Cormède font partie de la paroisse « St-Pierre du Val d'Allier » qui regroupe 12 communes (Lussat, Chavaroux, Les Martres d'Artière, Pont-du-Château, Dallet, Mezel, Vertaizon, Bouzel, Vassel, Chauriat, St-Bonnet-lès Allier et Pérignat-sur-Allier), ce qui représente une population de 25 000 personnes environ. Le Père Pascal THOMAS en est le curé. Il est accompagné par le Père André DECHAUD, le Diacre permanent Alain CROZE et de nombreux chrétiens laïcs très investis pour le dynamisme de la paroisse.

En 2014, aux Martres a été célébrée la Profession de Foi ainsi que le repas paroissial ayant réuni 120 personnes. 45 enfants viennent régulièrement pour le Catéchisme à la Maison des Associations, avec Mme Fournier. Sur notre site internet, retrouvez toute l'actualité, les horaires des messes et contacts.

M. Ternisien



Pour plus d'informations sur la paroisse tel : 04 73 83 20 27
Permanences d'accueil 4 rue de la Poste à PONT DU CHATEAU
Les matins de 9h30 à 11h30 tous les jours du lundi au vendredi.
L'après-midi de 17h00 à 18h30 le lundi.
E-mail : paroissesaintpierredualldallier@orange.fr
Site internet : www.paroissesaintpierredualldallier.catholique.fr

CLUB DES JONQUILLES

Depuis presque 40 ans, fleurissent 'Les Jonquilles' aux Martres d'Artière. L'idée était de reproduire les rencontres d'antan où tout un hameau se retrouvait pour partager des moments de convivialité, et c'est traditionnellement tous les jeudis, à la Salle du Bosquet que nos adhérents se retrouvent pour jouer aux cartes, broder, tricoter et bavarder ensemble !

Deux fois par an, des repas sont organisés dans les restaurants alentours, et nous commencerons l'année 2015 avec notre galette des rois. Si vous souhaitez nous rejoindre, rendez-vous au Bosquet les jeudis après midis.

Mme Besson

Des Tulipes Contre le Cancer

L'opération « Tulipes contre le cancer » est une manifestation annuelle connue des auvergnats.

Le but est de recueillir des dons en échange d'un bouquet de 10 tulipes.

Les sommes collectées sont intégralement remises à la ligue contre le cancer du Puy-de-Dôme.

Cette année, pour la 5e fois, aux Martres d'Artière, nous avons organisé un « Marché aux tulipes » sur la place de l'église le samedi 12 avril.

Nous avons été heureux, d'accueillir de nombreuses personnes des Martres, de Cormède et des alentours avec lesquelles nous avons échangé plus de 160 bouquets de tulipes – que nous avons préalablement cueillies sur le site de Marmilhat – contre un don.

Nous vous remercions vivement, à l'année prochaine et ensemble luttons contre cette maladie.



Récolte dans les champs de tulipes sur le site de Marmilhat



UN MARTROIS, UNE... MISSION

Martrois, célèbres ou pas, ils ont marqué l'Histoire du 20^e siècle



2014 est marquée par les cérémonies du centenaire de la Grande Guerre, cette « Der des Ders » qui ne s'est pas achevée à la 11^e heure, du 11^e jour, du 11^e mois de l'année 1918, mais qui vit encore aujourd'hui sur les places des villages et dans les mémoires collectives et familiales. Nous avons choisi de parler d'un Martrois ayant pris part au conflit : Joseph Antoine CHAMBON est né le 10 mars 1880 aux Martres d'Artière, fils de Antoine CHAMBON (né en 1847) et de Marie BESSON (née en 1847), qui étaient cultivateurs aux Martres d'Artière. Il habitait place de la Fontaine aux Martres d'Artière et s'était marié en février 1907 avec Marie CHEZET, originaire de Vassel (63). Mais Marie décéda à 40 ans, un hiver, après avoir travaillé au lavoir des Martres. Joseph, chauffeur de Poids Lourds, a alors la charge de leurs 8 enfants. En septembre 1914, il est parmi les 7 000 chauffeurs mobilisés pour conduire l'un des célèbres «Taxis de la Marne», convoyant soldats, munitions et rapatriant les blessés. Avec l'avancée allemande vers Paris, le général Galliéni avait réquisitionné 630 taxis parisiens, en complément des trains, pour acheminer les soldats vers la Première Bataille de la Marne, à Nanteuil-le-Haudouin.

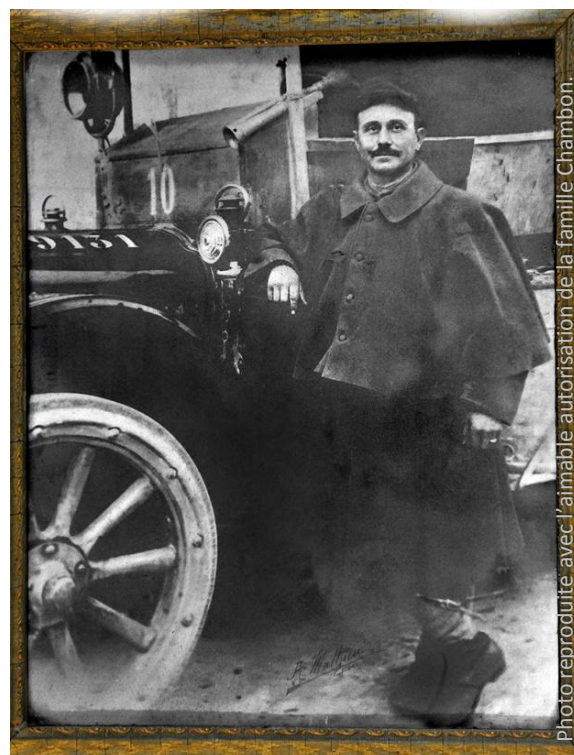


Photo reproduite avec l'aimable autorisation de la famille Chambon.

Cette manœuvre inédite dans son ampleur eut une réelle portée psychologique sur la population, l'épopée devenant rapidement un symbole d'unité et de solidarité nationale.

Joseph Antoine Chambon fut opéré d'une pleurésie, sans anesthésie, pendant la guerre et revint dans la commune. Il est décédé le 19 juin 1970 aux Martres d'Artière.



Pour + d'infos : Wikipédia, centenaire.org, ancestres-auvergnats.fr,
memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr,
http://www.histoire-image.org/site/lettre_info/hors-serie-premiere-guerre-mondiale.php
http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr/data/sur_les_traces_des_poilus.pdf

Parmi les Martrois partis défendre notre pays entre 1914 et 1918, 28 ont été déclarés « Mort pour la France ».

Nous avons retrouvé leurs traces mais, pour plusieurs d'entre eux, marqués d'un (*), il n'y a pas eu de transcription sur les registres d'Etat Civil de la commune. Leur corps n'a pu être identifié sur les champs de bataille : **CHAMBON Alfred Ernest** : né le 25/11/1893 à Joze. Décédé le 4/9/1914 à l'Hospital d'Epinal (Vosges). **CHAMBON Edouard Marius** : (*) né le 8/2/1889 aux Martres d'Art. Décédé en 1914. **CHAMBON Antoine Justin** : (*) né le 17/8/1886 aux Martres d'Art. Décédé en 1914. **DARDAT Joseph Hypolyte** : né le 9/6/1892 aux Martres d'Art. Décédé le 2/10/1914 au Bois d'Ailly (Somme). **BEAUDIMENT J.Louis** (*) : né le 19/1/1891 aux Martres d'Artière. Décédé en 1914. **TERRASSE Rémy** : né le 13/5/1887 aux Martres d'Art. Décédé le 20/9/1914 à Fontenoy (Aisne). **DARDAT Pierre** : né le 5/10/1886 aux Martres d'Art. Décédé le 31/10/1914 à Celles (Vosges). **ROUILLON Gabriel** : né le 6/2/1875 aux Martres d'Art. Décédé le 23/12/1914. **CHAMBON Eugène Charles** : (*). Décédé en 1915. **CHAMBON Eugène** : né le 30/9/1883 aux Martres d'Art. Décédé le 21/6/1915 au Fond de Buval (Pas de Calais). **GANNAT Barthélémy** : né le 9/10/1886 aux Martres d'Art. Décédé le 5/12/1915 au « Linge » Hohrod (Alsace). **CHARNY Pierre Félix** : (*). né le 16/10/1884 aux Martres d'Art. Décédé 1915. **CROIZET Gilbert** : né le 4/5/1891 aux Martres d'Art. Décédé le 1/10/1915 à Auberive sur Suippe (Marne). **LAVAL Francisque** : né le 19/3/1884. Décédé le 14/8/1916 à Maurepas (Somme). **FIRMONT François** (*). né le 1/9/1890 aux Martres d'Art. Décédé 1916. **FRAISSE Francisque** : né le 12/8/1875 aux Martres d'Art. Décédé le 24/3/1916 à Islettes (Meuse). **BOILON Eugène** : né le 22/3/1893 aux Martres d'Art. Décédé le 23/5/1917 à Cerny en Laonnois (Aisne). **SARRY Lucien** : né le 9/9/1804 à Thiers. Décédé le 16/3/1917 à Cernay en Dormois (Marne). **VERDIER Antoine** : né le 24/10/1883 à Dallet. Décédé le 24/4/1917 à l'Hospital de Bouleuse à Aubilly (Marne). **GERLE Francisque Eugène** : né le 25/4/1893 aux Martres d'Art. Décédé le 25/8/1917 à Craonne (Aisne). **CHOMILIER Antoine** : né le 9/5/1874 à Chapdes-Beaufort. Décédé le 22/9/1918 à Suippes (Marne). **CHEVARIER Antonin Bonnet** : né le 3/1/1898 aux Martres d'Art. Décédé le 3/6/1918 à La Ferté-Milan (Aisne). **CHATARD Henri Alfred** (*) né le 22/1/1888 aux Martres d'Art. Décédé 1918. **ROBERT Antonin Marius** (*) né le 4/9/1897 aux Martres d'Art. Décédé 1918. **MONEYRON Emile** (*). Décédé 1918. **RAYMOND Baptiste** (*). Décédé 1918. **QUINTIN Pierre** : né le 17/3/1877 aux Martres d'Art. Décédé le 22/1/1936 aux Martres d'Art. suite aux blessures.



Il y a 100 ans, ordre de mobilisation générale

4 millions de paysans seront mobilisés entre 1914 et 1918. Ils fourniront ainsi l'essentiel de la fameuse «chair à canon».



Le 1er août 1914, en milieu d'après-midi, le tocsin alerte les 700 Martrois, qui découvrent cette affiche : le Président de la République, par décret, ordonne la mobilisation générale, que mettent en œuvre les ministres de la Guerre et de la Marine (l'armée de l'air n'existe pas encore). L'affiche est complétée de la date effective, puis placardée par la gendarmerie. Chaque réserviste sait, en consultant son livret individuel de mobilisation, le lieu et le jour auxquels il doit répondre à l'appel.

28 jeunes de la commune sont morts au champ d'honneur. Détail d'une face du Monument aux Morts du cimetière des Martres, où est gravée la liste des soldats Martrois tués en 1914.

Le président Poincaré ne doute pas de l'unité du pays ; la guerre qui va s'engager est vécue comme une croisade, tous les partis politiques s'allient pour défendre la Patrie. Au cours de la Grande Guerre, 8.410.000 'poilus' rejoindront le front et l'enfer des tranchées pour « *porter, d'une main qui ne tremble pas, le drapeau de l'espérance* ».

Le 6 août 1914, René Viviani, président du Conseil des Ministres, mobilise les femmes agricultrices. Il fait afficher dans toutes les mairies et les lieux publics un placard portant un appel à l'attention des trois millions de paysannes. Il leur demande de prendre la relève dans les fermes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer les semailles d'automne et d'assurer la conduite des familles. 1/3 des exploitations agricoles vont avoir à leur tête des femmes. Elles iront aussi travailler dans les usines.

Du 28 juillet 1914 au 11 novembre 1918, les combats mutileront et blesseront 20 millions de soldats et ils coûteront la vie à plus de 8 millions de jeunes.

100 ans plus tard, le souvenir reste présent.



Agenda 2015 des animations en un coup d'œil

JANVIER :

26/01 Stage multi danses de Hobby Dance Concept

FEVRIER :

21/02 Concert annuel de la Musique

MARS :

Soirées dansantes Foot et Basket

28/03 Atelier Pâques des enfants

AVRIL :

4/04 Soirée du Tennis

Concert de printemps de la Musique

25/04 Marché aux Fleurs

MAI :

1 au 3/05 : Animations Fête du Village

Tournois de Basket, et de Pétanque HDC

JUIN :

15/06 Randonnée Patrimoine Balinzat

21/06 Animations Fête de la Musique

Kermesses des Ecoles et Gala Danse HDC

29 AOUT : Journée de Fête Inter Associations

SEPTEMBRE :

5/09 : Forum des Associations et Enduro Carpe aux Martailles

OCTOBRE :

3/10 : Soirée à thème du Comité des Fêtes à la Salle Polyvalente

NOVEMBRE :

Soirée Loto et Belote – Hobby Dance Concept

DECEMBRE :

Marché de Noël

31/12 Réveillon du Comité des Fêtes à la Salle Polyvalente

5 Septembre 2014 : Inauguration de la **Maison des Associations**, à côté de la Mairie, en présence des bénévoles, des responsables d'associations et les élus de la commune.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes est présent sur les Martres depuis de nombreuses années.. Au fil des ans, le groupe s'est modifié, de nouvelles personnes sont arrivées, les animations se sont succédées et nous avons réuni les Martrois lors de magnifiques soirées !!

L'année 2014 se termine avec encore des beaux moments passés sur notre commune. Nous vous attendons encore plus nombreux en 2015 à nos côtés pour partager des moments de joie et de bonne humeur. Merci à vous tous de votre présence... et si vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein du groupe.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de très bonnes fêtes, et une



2015 !



Atelier floral, soirées dansantes à thème, vide-grenier de la fête du village en mai, atelier de déco de Pâques, feu d'artifice de juin, Repas du Réveillon ... les projets sont nombreux pour 2015

Pour + d'infos :
Contacter Sabine ARSENE
arsenelaurent@aol.com

ARTIERE RANDO

Bonne résolution n°1, c'est décidé en 2015, : on se met à la rando ! Les randonneurs d'Artière Rando partent de la mairie des Martres d'Artière à 8h30 d'avril à octobre, et 13h30 de novembre à Mars, en covoiturage. Ci-dessous, un extrait des randonnées du dimanche proposées par le bureau.

Dimanche 25 Janvier: LA BUTTE DE MONTAIGUT Circuit 2h15 départ de Reignat, suivi de l'AG et galette des rois.

Samedi 31 Janvier, dimanche 1 et lundi 2 Février : Trois jours de randonnée en raquettes au LIORAN

Dimanche 22 Février : CHARLANNES Circuit raquettes de 2 h, au départ de la Bourboule

Dimanche 22 Mars : LA CHAUBASSE Circuit de 3h15, au départ de Saint-Floret, près de Champeix

Dimanche 26 Avril : LES CORNES D'URFE Circuit de 6h, au départ de Champoly

Dimanche 24 Mai : DES CRETES ENTRE ALLIER ET SICHON Circuit de 6h, au départ de Busset

Du Samedi 6 Juin au Samedi 13 Juin : Une semaine de randonnée dans Les Gorges du VERDON

Dimanche 28 Juin : BESSERVE ET SIOULE Circuit de 5h30 au départ de Sauret-Besserve

Vendredi 10 Juillet : LE PUY DE DOME Montée par le chemin des Muletiers, pique-nique au sommet, retour de nuit jusqu'au Col de Ceysnat. Et bien d'autres randonnées, en fonction des conditions météo !



Pour + d'infos :
Annie 04 73 83 01 58 ou
Jean-Louis 04 73 83 28 20
site internet :
<http://www.artiere-rando.fr>

BALINZAT

Que de chemins parcourus depuis le premier balisage des chemins de randonnée, il y a 11 ans, et la création de Balinzat, « Ballade en Limagne d'Ennezat », il y a 6 ans... ! Les bénévoles de Balinzat se sont organisés autour de 2 ateliers :

- Atelier « Patrimoine » : L'atelier complète les inventaires Patrimoine des communes et aide les historiens dans leurs recherches. En 2013, Balinzat a organisé la rénovation des boiseries de l'église des Martres s/ Morge.

- Atelier « Circuits de randonnée » : pour l'entretien des balisages des chemins de randonnées du territoire de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat, soit plus de 160 kilomètres, sur les 5 circuits principaux : A la découverte d'Ennezat, Les Méandres de Morge, La Côte rouge, A partir des Javouls et le circuit du Bedat. Balinzat définit également des circuits culturels pour ses randonnées « Patrimoine » : En 2009 à Ennezat, en 2010 St Laure et Martres sur Morge, en 2011 Clerlande, en avril 2012 autour des Martres d'Artière et l'étang des Martailles et 2013 Malintrat. Fiche **Circuit « A la découverte des Martres d'Artière »** en pages 11-12 .

Balinzat valorise les chemins et le petit patrimoine par des manifestations culturelles ou sportives (randonnée patrimoine, 'Dizaine de Limagne' en VTT, soutien à la Ligue contre le Cancer, participation aux balades d'Automne de Riom Communauté et de l'Office de Tourisme ...) Vous souhaitez partager la connaissance de votre commune, valoriser les chemins et le patrimoine ? Venez nous rejoindre !

Pour + d'infos : balinzat@orange.fr
Gilles Jammet 06 88 49 60 72



BASKET CLUB DE LUSSAT

stabilité par rapport à l'an dernier, le club compte une centaine de licenciés, engagés dans divers championnats départementaux, dont 19 résident sur la commune des Martres d'Artière.

Cette saison, nous avons engagé une équipe supplémentaire en championnat pour permettre à nos jeunes poussins de pouvoir exprimer leurs talents.

L'objectif principal de la saison dernière était la montée de notre équipe senior garçons en Départemental 2. Celle-ci a bien respecté les consignes puisqu'elle finit 1^{ère} de sa poule sans aucune défaite, félicitations à Stéphane et à ses joueurs ! Vont-ils pouvoir renouveler la montée cette année ? Malgré deux premiers matchs joués à l'extérieur difficiles, la base de l'équipe depuis maintenant deux ans et les renforts de l'inter saison peuvent nous laisser espérer...

Les sénéiores filles, sous le coaching de Pascal, avec un effectif renforcé, vont essayer de jouer la montée. Souhaitons leur bonne chance pour ce challenge. Quant à nos jeunes, ils continuent leur apprentissage avec Stéphanie pour les U7 & U9, Julie, Léa, Marine pour les 2 équipes d'U11, Estelle & Mylène pour les U20 filles et Franck pour les U15 garçons. Merci à eux pour leur dévouement et leurs implications à transmettre les fondamentaux de ce sport !

Comme l'an dernier, pour les matchs à domicile, les équipes jeunes jouent les samedis après-midi et les équipes seniors les samedis soirs (les filles à 19h00 et les garçons à 21h00).

Venez nombreux au gymnase de Lussat pour encourager nos seniors et nos jeunes, le soutien du public est essentiel!



le tout nouveau logo du club, créé par Wil et Max, nos webmasters



Les enfants de l'Ecole de Basket pour la saison 2014 -2015, des catégories U7 & U9

Pour + d'infos :

<http://www.lussatbasket.bl.ee>

e_mail:secretariat.lussatbasket@gmail.com

CLUB DE TENNIS

A l'aube de son 20^e anniversaire, le TCMA

se porte toujours aussi bien. Nos infrastructures ne cessent de s'améliorer. Aujourd'hui, l'enceinte du club est complètement fermée et l'utilisation de la salle tourne à plein régime, ce qui nous permet de dispenser les entraînements et de participer à des compétitions tout au long de l'année. Ensuite, la bonne santé du club se traduit par un nombre constant de licenciés, jeunes, voire très jeunes avec l'ouverture d'un créneau « Baby Tennis » dès l'âge de 4 ans. 55 enfants et 68 adultes, soit un total de 123 licenciés, un record pour notre club ! Le bilan sportif 2014 est positif à tout point de vue.

Dans la **catégorie 11-12 ans**, Maxime Lager et Maxime Bourdeau remportent brillamment en juin le championnat du Puy de Dôme.

L'objectif, était clairement de pouvoir faire renouer la jeunesse martroise avec la compétition : c'est chose faite et de belle manière. Un titre qui, on l'espère, en amènera d'autres chez les jeunes.

En catégories **Sénior, +35 ans**, saison plus compliquée malgré l'état d'esprit irréprochable et combatif. A noter l'excellente tenue de l'équipe féminine.

Le fil conducteur entre les différentes tranches d'âge reste sans conteste, la bonne humeur et la convivialité en toutes circonstances !



Dans la **catégorie +45 ans**, « nos anciens », emmenés par un Raoul Sabino de gala ont eux aussi glané le titre de champion départemental interclubs de 2^{ème} division. Pour leur 1^{ère} participation en 2013, Carlos Abreu, Jean-Claude Fayard, Jacques Lyon, Olivier Raynaud, et le capitaine de service accédaient au niveau supérieur. Fort de ce succès, ces mousquetaires viennent de rééditer leur performance en 1^{ère} division départementale en novembre 2014. Où s'arrêteront-ils ? Les voyages forment la jeunesse... Au TCMA c'est le tennis qui redonne à nos aînés leurs jambes de 20 ans ! Côté organigramme, quelques changements : Deux nouveaux éducateurs recrutés afin de répondre au mieux aux demandes de chacun. Ainsi, cette année, Arnaud lundi soir, Raoul mardi soir, Rémi mercredi après-midi et samedi matin, Carlos mercredi soir et jeudi soir et Arthur jeudi soir, prodiguent de précieux conseils aux plus jeunes comme aux plus « vieux ».

Le nouveau Bureau tient à remercier Michèle Champion et Marion Carvenec pour leur énergie, investissement, et une mention particulière à Matthieu Fournier, qui passe le relais de la présidence du TCMA à Sébastien Jarzaguet. Son investissement, sa gentillesse et sa simplicité pendant ces 2 ans en ont fait un président exemplaire.

Meilleurs vœux pour 2015 !

Bulletin municipal 2014
Commune des Martres d'Artière

BATTERIE FANFARE

d'apporter quelques commentaires et impressions. Les 26 et 27 mai, la société a fêté ses 30 années d'existence ; un anniversaire arrosé au sens propre et figuré du terme, puisque la pluie s'est hélas invitée par intermittence. Lors du concert du 26, une remise de médailles offertes pour l'ancienneté musicale des musiciennes et musiciens a été honoré par l'absence des élus. Après la célébration de nos 20 ans, j'avais de fortes craintes quant à l'intérêt que pouvait susciter, dans notre commune, le renouvellement d'une telle organisation. Cette année, le désintérêt du public s'est confirmé. Beaucoup trop peu ont jugé opportun de venir encourager les formations de très bon niveau invitées pour la circonstance : l'Espérance Auzonnaise, l'Indépendante de Pont du Château, l'Echo du Val d'Allier et les Trompes de chasse de St Rémy de Chagnat. Après avoir défilé dans les rue des Martres d'Artière et de Cormède, toutes les musiciennes et musiciens se sont rassemblés devant le vide grenier organisé par l'école de musique, pour un concert d'ensemble de qualité. A la salle polyvalente, un apéritif suivi d'un repas en commun de tous les exécutants venaient conclure dans la bonne humeur et l'amitié cette journée très intense.



Autre événement marquant : le 21 juin, placé sous le signe de la musique, à la salle de la Suchade, Gérard Betenfeld conseiller général, m'a remis la Médaille du Département du Puy de Dôme pour récompenser mes 60 ans de vie musicale, en présence d'Alain Néri, Sénateur, de Vincent Raymond, Maire des Martres d'Artière et Christian Arveuf, Maire de Lussat.

Pour conclure, je tiens à remercier comme ils le méritent, toutes les personnes, membres du bureau et musiciennes-musiciens pour le bon fonctionnement de la B.F. des Martres d'Artière. Les valeurs fondamentales persisteront et je crois en l'avenir de la vie associative comme remède fondamental contre l'indifférence et le renfermement sur soi. Bonne et heureuse année 2015 .

R. Besset , Président de la B.F.M.A.

LES MARTRES EN MELODIE

Martres d'Artière en complément de la Batterie-Fanfare. L'apprentissage de la musique passe désormais par un cursus structuré permettant notamment aux élèves quittant la commune de faire reconnaître et valoir leur parcours au sein de notre structure.

En dehors de ce cadre, c'est bien l'approche ludique et la pratique d'ensemble qui est l'objectif pédagogique des 'Martres en Mélodie' grâce à des enseignements de qualité. C'est l'occasion de remercier tout particulièrement l'engagement de l'équipe de professeurs bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année. Les résultats sont visibles, car tous les élèves ont obtenu la validation de leurs acquis musicaux et théoriques en juin dernier, lors des examens de fin d'année.

L'effectif des professeurs s'est enrichi de l'arrivée de Line Dumas, professeur de Trompette et d'Antonin Boutinaud, professeur de Tuba. Merci à Christophe Grange qui a quitté l'effectif pour de nouvelles responsabilités musicales, et bonne chance dans ces nouvelles fonctions. Félicitations à Florian Izorche, professeur de percussion et de formation musicale, tout récemment reçu comme Tambour à la Garde Républicaine.

Je me joins aux nouveaux membres du conseil d'administration, et notamment notre toute nouvelle présidente Joëlle Voute, pour vous souhaiter une bonne année 2015 remplie d'une mélodie de joie et de bonheur.

R. Marques



GYM CLUB MARTROIS



Tous les lundis et jeudis soirs, les 81 adhérentes se pressent devant la Salle Polyvalente entre 18 heures et 21 heures pour assouplir et muscler leurs 'grands zygomatiques' mais aussi leurs muscles 'ischio-jambiers'. Les cours sont dispensés par une professeure diplômée d'Etat, attentive aux progrès de chacune. Mélanie propose ainsi chaque trimestre une nouvelle sélection d'activités orientées 'cardio' ou 'renfo' après chaque vacances scolaires. Ce cocktail « antirouille » vous fait travailler l'ensemble du corps : abdominaux, step, cuisses-abdo-fessiers, gym douce, total body et stretching... avec l'équipement mis à disposition par le Gym Club Martrois : tapis moelleux, élastiques souples, haltères ultra légères... Qui a dit qu'il fallait souffrir pour être svelte et musclée ?

Il y en a ainsi pour tous les goûts et tous les niveaux, sur une amplitude horaire élargie et adaptée aux emplois du temps des sportives. Chaque année, les adhérentes se retrouvent et sont récompensées de leurs efforts par un repas convivial, qui fait oublier toutes les courbatures... Les membres du Bureau du GCM vous souhaitent une belle année 2015.



Pour + d'infos : Muriel Groslière
Ou Nathalie Fédélich par e-mail
gcm63@laposte.net

La saison 2014-2015 de HDC s'annonce plutôt bien avec deux nouveautés cette année : le Hip Hop, réservé aux enfants et la Zumba. Et toujours Rock, Boogie Woogie, West Coast Swing, Modern Jazz, Fit'n Dance, Yoga.

Le Championnat de France de Rock'n Roll et Boogie Woogie s'est déroulé les 7 et 8 juin à Saint Maurice l'Exil dans l'Isère. Un grand bravo à nos compétiteurs et à leur professeur David. Ils nous ont, une nouvelle fois, ramené de très beaux résultats !

Les professeurs de HDC :

Delphine : Modern Jazz, Fit'n Dance

David : West Coast Swing, Rock et Compétition

Pascale : Yoga *Virginie* : Zumba

Dylan : Hip Hop

HOBBY DANCE CONCEPT



Rock Adulte piétiné 1^{ère} série

•Marie DELAMARRE et Alban BOULIGUEZ

Champions de France
4^{ème}

•Alexia PICOT et Loann ARSENE

Rock Fille piétiné 1^{ère} série

•Julie JARLES et Doriane BOUTERIGE

Championnes de France

Rock Sénior piétiné 1^{ère} série

•Sylvie PARLANGE et Samuel BOULINGUEZ

4^{ème}

Rock Adulte piétiné 2^{ème} série

•Christine CAUBET et Laurent BOUAZZA

Vainqueurs Coupe de France

Pour + d'infos : hdc.lesmartres@gmail.com
<https://sites.google.com/site/hobbydanceconcept/>

Tél. (après 18h00)

06.20.49.28.39 06.22.69.66.82

page Facebook : Hdc Les Martres

Les professeurs et membres du bureau de Hobby Dance Concept vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

SOCIETE DE PECHE AAPPMA LA CLERMONTOISE

L'AAPPMA la Clermontoise, par l'intermédiaire de ses sections (la Section Carpiste et le pêcheur Castelpontin), organise avec l'aide de bénévoles, 3 enduros carpe : Enduro à la Pentecôte, la Coupe d'automne début septembre et un Enduro Carpe au profit du TELETHON en décembre, et un concours de pêche au coup, le dernier dimanche d'août.

Les pêcheurs participent également chaque année, à plusieurs nettoyages des abords de l'Etang des Martailles, des berges de l'Artière et de l'Allier, dont le premier, courant février 2015.



Les Martailles vues du ciel

✓ Date importante pour les passionnés de pêche à la carpe, à noter sur l'agenda 2015 :

Le week end de Pâques aura lieu la manche éliminatoire d'Auvergne pour les Championnats de France !



Pour + d'infos:
Raymond GOULEUF 04 73 24 91 90
raymond.gouleuf@sfr.fr

VTT CLUB



Comme les années précédentes, le VTT CLUB MARTROIS est ouvert à tous les adultes, entre 18 et 78 ans, désirant se défouler le dimanche matin, au départ des Martres d'Artière.



Pour + d'infos : Rémy QUINTIN,
27 Route de Lussat
04 73 83 02 22
vttclubmartrois@sfr.fr

Cette année, de nouveaux adhérents sont venus rejoindre le groupe, ce qui permet de constituer des équipes de différents niveaux. Nous évoluons au sein d'une ambiance conviviale sans esprit de compétition. Nous pratiquons la randonnée VTT dans les environs de la commune et, ceux qui le désirent, peuvent participer aux randonnées organisées par les autres clubs environnants.

FOOTBALL à l'U.S.M.A. et G.F.L.

Depuis plusieurs années, l'USMA, pour la catégorie 6-12 ans en école de foot et le football pour les 11-18 ans, est rattaché au GFL.

Le Groupement Formateur Limagne fédère les clubs de Saint-Beauzire, Ennezat, Chappes, Champeyroux et Les Martres d'Artière. Chaque joueur du GFL appartient au club respectif. Fonctionnant comme un club, avec un Bureau et des éducateurs diplômés pour encadrer et apprendre la pratique du football, le GFL est labellisé au niveau district et partenaire de Clermont Foot Auvergne. Au niveau sportif, pratiquement toutes les équipes évoluent en élite (U11, U12/13 et U16/17) et promotion (U13/14). Pour les débutants (U6 à U9), des plateaux sont organisés. Certains membres de l'USMA font partie du GFL : Christelle COLON, secrétaire, Johan BRIQUET, membre et Michel VIGNAUD éducateur des débutants et arbitre des U16/17.

Pour + d'infos : Christelle COLON 06 20 93 00 21 site internet : <http://union-sportive-martres-artiere.footeo.com>



Montée des U13 en catégorie élite



Cette année, le GFL compte 180 licenciés dont, à regret, seulement 6 des Martres d'Artière. Pour quelles raisons ? transports, éloignement ... Dans le contexte actuel, des groupements sont créés afin que les clubs puissent rester en règle au niveau Ligue d'Auvergne et district du Puy-de-Dôme, car sans école de foot, pas de montée de niveau en catégorie sénior !

Chaque année, l'USMA 'perd' quelques jeunes au profit d'autres clubs, mais n'oublions pas que chaque joueur licencié au GFL est un joueur de notre club .

A l'heure actuelle, beaucoup de joueurs seniors sont issus du GFL.

Le GFL et l'USMA vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et remercient la municipalité pour son soutien, nos sponsors ainsi que nos fidèles supporters !

La saison 2013/2014 de l'USMA restera gravée dans la mémoire de tous nos supporters, car réaliser deux montées et décrocher le challenge Beaudonnat, n'avait jamais été réalisé ! Peu de monde aurait parié sur l'équipe 1, mais les hommes d'Anthony Denuy ont fait taire les plus pessimistes en réalisant une 2^{ème} partie de championnat euphorique. Ils ont finalement décroché leur billet pour la promotion, en s'imposant pour leur dernier match 5/0 sur le terrain de Saint-Amant Tallende ... synonyme de montée !



Engagée parallèlement en Challenge Beaudonnat, l'USMA passait les tours les uns après les autres pour accéder en finale face à Chamalières, où nos joueurs s'imposent 3/2, au terme d'un match plein de rebondissements. L'équipe B, grâce à une bonne 2^{ème} partie, obtenait la montée en 3^{ème} division, en finissant une des meilleurs troisième place de la division.

A l'heure actuelle, en Championnat Promotion, l'équipe 1 ne lâche rien, ils sont premiers de leur poule. L'apprentissage de la 3^{ème} division est plus difficile pour l'équipe B, coachée par Christian Douarre. Mais on sait que l'USMA va vite relever la tête.

Il est dommage que cette saison merveilleuse ait été ternie par trois disparitions : André ARNAUD, le doyen des présidents de l'USMA, Jacques TIXIER, qui fut aussi président pendant 5 ans , ainsi qu'un ex-joueur, entraîneur des jeunes et supporter invétéré Guy DESFORGES.

NAISSANCES

VALLAUDE Morgan, Jacques 08/02/2014
 LEGRAND Jules 19/02/2014
 NETO Timéo François 02/03/2014
 BOUTTEFEUX Léandre, Jacques, Albert 10/03/2014
 BERNARD Noélie 18/03/2014
 PERRETON Paul 20/03/2014
 RIBEIRO Enora 21/03/2014
 CLAUSSAT Léane 25/03/2014
 FLAGEAT Adèle 25/03/2014
 RAMIRES ASTRIE Maëlynn, Vanessa 14/04/2014
 ANTUNES Sara 20/05/2014
 DA SILVA Rose, Heidi-Licie 25/05/2014
 PLANEIX Sérénia, Eliane, Josiane 30/05/2014
 GIRARD Lèna 12/06/2014
 POULINET Gaspard 01/07/2014

DURY Lisa 07/07/2014
 JUMET Jade 08/07/2014
 LAJOINIE Anthony 11/07/2014
 MERLE Julie, Chloé, Jeanne 14/07/2014
 LASKOWSKI Marcel, Erik 24/07/2014
 FOUILLIT Dylan, Ange, Jean-Louis 30/08/2014
 BATISSE Liam 02/09/2014
 SOLER Mila 09/09/2014
 ALBENQUE Elsa, Fanny, Luciana 12/09/2014
 MALLET Mélika 08/10/2014
 POULET Louanne 09/10/2014
 GENESTIER Maël, Noah 23/10/2014
 DIAS Tiago, Marc, Germano 23/10/2014
 BESSON Alexis 25/10/2014
 GRAVIÈRE Alice, Annie, Lucile 04/11/2014
 JARDOUX Noémie, Lise 13/11/2014
 OBERKIRCH Tom 23/11/2014
 USCLADE Eva, Odette, Gisèle 02/12/2014
 VENIAT Méline 18/12/2014
 DE OLIVEIRA Elena 18/12/2014

MARIAGES

DUPUY Serge, André et CLÉMENT Renée, Lucette, Marcelle 15/03/2014
 GUEGUEN David, Pierre, François et FRESCHET Christelle, Nadine 02/05/2014
 FABRE Thomas, Pierre et CROUZEIX Laetitia, Paulette, Christiane 31/05/2014
 PLANEIX Stéphane, Jean-Paul, Didier et DESMOUILLERE Laetitia, Danielle 18/08/2014
 BARGIBAUD Nicolas et CUNHA Delphine, Annabelle 06/09/2014
 RIBEIRO ANTUNES Francisco, Miguel et SABINO Laetitia, Adelia 27/09/2014
 RAVINET Yann, Pierre, Julien, Max et CITERNE Emilie 04/10/2014
 DAIM Jérôme, Jean, Gabriel et POTELLERET Véronique 22/11/2014
 DA SILVA Cyrille et RAMOS Marine, Heidi-Laure 27/12/2014

DECES

COLLANGE Pierrette, Marie, Simone épouse POTELLERET 10/12/2013
 TIXIER Jacques, Francisque 07/01/2014
 GIRAUD Romain, Lilian 20/01/2014
 DÉBILLER Marie, Louise épouse DELAFOULHOUZE 23/01/2014
 POUGET Renée, Annie épouse QUINTIN 24/01/2014
 ARNAUD André, Eugène, Joseph 05/04/2014
 FRESQUET Yvonne Antoinette Eugénie épouse LAMY 16/04/2014

DESFORGES Guy 01/05/2014
 DEMKIOW Christel 08/05/2014
 MARCHAT Yvonne, Irène, Georgette épouse GAULFIER 25/05/2014
 DE SOUSA CHAVES Maximiano 02/06/2014
 DESSAPT-LAROZE Hervé 15/08/2014
 LAURENT Dominique, Aimé, Yves, Vincent 21/09/2014
 RACLET André, Charles 27/09/2014
 GORSSE Henri, René 14/11/2014
 LAGER Jean, Hippolyte 17/11/2014
 DUMAS Jean 01/12/2014
 TAVARES DOS SANTOS Manuel 16/12/2014

En quatrième de couverture, quelques temps forts aux Martres d'Artière en 2014 : **JUIN** Gala de danse de Hobby Dance Concept, feu d'artifice et repas champêtre sous chapiteau du Comité des Fêtes, Remise de la Coupe du Challenge Beaudonnat au Stade du Geyser à l'équipe de foot de l'USMA **JUILLET** Concert du 14 juillet de la Fanfare des Martres d'Artière au Bosquet. **AOUT** Convoi exceptionnel pour acheminer de Chalon sur Saône jusqu'à Pont du Château, un transformateur électrique de 70 mètres sur 2 remorques. **SEPTEMBRE** Inauguration de la Maison des Associations. **OCTOBRE** Spectacle de la Sorcière du placard au balais à la Médiathèque. **NOVEMBRE** Début des cérémonies de commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale avec la Fanfare des Martres d'Artière devant la Mairie et les habitants. **DECEMBRE** Illuminations de Noël vers la Place de l'Eglise. Crédit photos : Clarisse Delobel

Quelques temps forts aux Martres d'Artière en 2014

